



La JUSTICE

« Après avoir sacrifié un taureau et bu de son sang,
 Les dix rois, en tenue de cérémonie,
 S'asseyaient la nuit venue,
 Contre l'autel de cendre du sacrifice et,
 Dans le noir le plus absolu, rendaient la Justice. »
Critias, Platon.

Étymologie :

Le mot justice peut se décomposer en deux parties “jus” et “tice”. En latin *jus* signifie “droit” et “tice” vient de *dice* “dict, décision” (grec *diké*) : le juge “dit le Droit”. Mais *jus* concerne le “droit humain” (la parole associée au droit) alors que *fas* concerne le “droit divin¹” (cf. notre art. Destin^{*2})...

L'étymologie du mot balance vient de l'indo-européen **Dwi* "deux", grec *di*, latin *bis* (d'où besson "jumeaux"*) et *Llanx* "plateaux de balance". Lance, lat *lancea*, *lancis*, peut être d'origine celtique. *Bilanx* signifie donc "à deux plateaux" d'où notre mot bilan (comptable). Remarquons au passage l'ancien français *beloi* qui signifie "injustice" !

Objet :

La justice a pour objet de découvrir la réalité objective à l'origine de l'affaire qui oppose deux plaignants et ce, à travers leur discours plus ou moins tendancieux.

Mais en cas de points de vue "relatifs" entre lesquels il semble difficile de trancher sans prendre parti, il faudra se rallier à des règles coutumières, une sorte de "règle du jeu" sociale, c'est à dire à **la Loi** du clan*.

¹ *Fas* : “Droit divin” d'où *fa(s)num*, et profane, son contraire (Brasseur)...

² ***N. B.** : Les mots marqués d'un astérisque* sont des titres d'articles consultables dans le “Livre-CD” de l'association et correspondent au chapitre *Lexique et Florilège* du deuxième volume *Les Sources* de notre étude sur *Les Origines de l'Arbre de Mai* que nous croyons issu d'une Atlantide boréenne pré cataclysmique. Ces articles justificatifs de la thèse sont chargés *progressivement* (mais *provisoirement*) sur le site.

Visitez-nous donc régulièrement puisque :

“Il y a toujours du nouveau” sur < racines.traditions.free.fr > !

Le jugement est évidemment fonction de la culture de la communauté* considérée et du respect de Ses règles³.

Origine ?

Ce qui nous a amené à réfléchir sur les origines archaïques de la fonction de Justice, et – avec un certain esprit “poétique”, reconnaissons-le – à sa localisation probable dans les anciennes chefferies de pêcheurs maglemosiens (cf. art. Narval*), ce sont des citations telles que celle-ci :

« Dans la mythologie nordique, Forséti (Posite) “le président”, est le fils de Balder et de Nanna, *Il rend la justice* ! »

- Ou bien le sens du mot d’ancien-français *Ly* “Loi” – mot qu’on retrouve dans Fleur de Ly[s] (cf. art. Blason*), d’où Ly-cornu “corne, sceptre, épée de justice” (cf. art. Licorne*) – ou bien “loup” qui se disait en vieux français *leu* (“loi”) : en effet, pour le chef de meute “l’alpha fait la loi !”, mais ce Loup recouvre aussi un archaïque Ordre initiatique* nordique...

- et encore l’expression “Ly de justice” car, si Louis IX rendait la Justice sous un archaïque chêne^o sacré* à Vincennes, ce n’était certes pas dans son lit... même quand on descend de rois *soi-disant* “fainéants”⁴ ! Ce Ly est un “lai”, c’est à dire une décision ayant force de loi, un “dict” qui s’imposait au conseil⁵.

- plus loin dans le temps et l’espace, Platon parlant des habitants de l’Atlantide* nous dit : « La noblesse et la communauté* étaient maintenue parmi eux suivant les jugements de Poséidon (≈Posite)ⁿ ainsi que la Loi et les inscriptions qui avaient été gravées sur un fragment⁶ d’orichalque (cf. notre art. Ambre*)ⁿ et leur furent transmises par les Anciens (Ur–Ahn)ⁿ ; ce fragment se trouvait *au centre* du sanctuaire. » *Critias* 119, c, d.

³ **Règles** : mais nous verrons dans l’article traitant de la Magie*, que le respect de l’esprit de la chose est de l’ordre du sacré*, alors que peu à peu cela dégénère en respect de la lettre, de la “pureté” apparente, si ce n’est des distorsions successives, ce que nous appelons “sacra” et “casta” dans cette étude, cf. art. Magie*) !

⁴ **Fainéants** : « Le culte de Nerthus-Njördr se retrouve pour l’essentiel dans la coutume des “rois-fainéants” : le roi, installé sur un char qui représente celui de la Déesse évoquée par Tacite, parcourt les terres de ses sujets afin de leur apporter la prospérité qui est censée dépendre de son intercession entre la masse de son peuple et les divinités de la troisième fonction. » J-P Allard, *La royauté wotanique des Germains*, Études indo-européennes n°2. (cf. Car-Naval, art. Fêtes*)

⁵ **Conseil** : la Table Ronde celtique est aussi un Dag ☩, une diète, un “parlement” nordique : Arthur Rig le Roi-Ours *ne “départage” pas les partisans par un choix arbitraire ou autoritaire, ce qui laisserait subsister les antinomies, il les force à résoudre l’apparente contradiction, il les fait “accoucher du vrai” – c’est de la maïeutique – par sa “présidence” éclairée – comme Forséti/ Poséidon, le fils de Balder et de Nanna lorsque, comme Président, il rend la Justice – en élargissant la discussion, en appelant à l’intérêt du clan*, en spiritualisant l’entretien, en élevant le débat, et c’est pour sa hauteur de vue qu’on l’appelle “Votre Altesse” : la première fonction* exige de posséder la *sophia*, la sagesse ! C’est pourquoi, parmi les innombrables “présidents” qui se succédèrent dans les Diètes, Arthur-Rig laissa sa trace comme un archétype* !*

⁶ **Fragment** : il s’agit de la colonne ou pilier (*Saïle*) des Armanes c’est à dire l’Irminsul*/ Yggdrasil que nous identifions avec l’Arbre du Monde et notre folklorique *Arbre de Mai*.

Et, il précise un peu plus loin : « Le jugement qu'ils avaient prononcé, ils le gravèrent sur une tablette d'or. » (*Critias*, 120, c).

Nous voyons ainsi comment *la jurisprudence sert de base à l'élaboration de lois* et nous savons comment, en accordant trop de place à "la lettre" de celles-ci, on en vint à trahir "l'esprit" qui présidait à celle-là : il ne faut pas pour autant faire une opposition entre le Droit germanique et le "Droit romain"⁷ qui sont conjointement à l'origine du Droit français, mais entre un droit qui protège la communauté et ce "juridisme" quelque peu aberrant – et excessivement "mercantile" – qui nous revient actuellement des *Lawyers* de la "nouvelle Rome".

**« Près de la première racine d'Yggdrasil est la Fontaine d'Urda,
Où les "Dieux" tiennent leur Tribunal ;
Car de cette Fontaine sont sorties les Nornes,
C'est à dire le Destin*, qui se décide en ce lieu. »**

Dans la mythologie nordique :

Le Droit et la Justice sont toujours incarnés dans un symbole féminin chez les "Indo-Européens" : chez les Nordiques c'est Syn⁸ (prononcer Zoun), déesse de la justice et de la vérité⁹ *, fille de Siff "Beauté et Paix" l'épouse de Thor, accompagnée de toutes les autres servantes de Frigg/ Héra " du Marais" dans son rôle de Grande Mère et de Justice *Distributive*¹⁰ ...

Étudiant l'entourage de Frigg°, l'épouse de Wotan*, nous verrons que deux de ses servantes, Sygna (→ seing, sceau) "qui préside aux procès" ; et Vra (→ vrai...) "qui écoute les serments et punit les parjures", en font une déesse de la "juste réparti-

⁷ **Droit romain** : et peut-être entre une "société de justice" et une "société de droit" (surtout si celui-ci est *imposé* par des organismes bureaucratiques multinationaux aux ordres de lobbies... *inconnus*). Et c'est toujours là, ou bien la lettre, ou bien l'esprit : "sacra" ou "casta" ! Cependant, M. Villey (*Le Droit romain*, PUF 93) rappelle que : né de l'expérience, toujours soumis au contrôle de l'expérience, le droit romain ne se présente pas comme un édifice achevé ; comme un ordonnancement logique de règles implacables et fixes, une "science" au sens étroit du terme, un "ordre normatif". » ...L'aurions-nous distordu tout en gardant son nom ?

⁸ **Syn** : on retrouve cette racine dans le préfixe grec *syn* qui a servi à créer le mot syncrétisme (association des cités crétoise contre l'ennemi commun) et sinécisme (fusion des concepts de deux peuples parents, pour en retenir le meilleur, ce qui est le propre de la Guerre de fondation* des Ases et des Vanes). On peut sans doute en conclure que, quoique le mot ne se rapproche pas de balance, l'idée d'un équilibre social y est implicitement contenu : c'est celui du "Faire ensemble" qui produit la richesse tant sociale qu'économique : on comprend donc mieux qu'en germanique le mot *Reich* signifiait confédération tribale (alors qu'empire vient d'emporium qui signifie marché, beurkk) et "riche" ce qui est la première conséquence de la Paix qu'elle apporte...

⁹ **Vérité** : il ne s'agit pas ici d'un "universel platonicien", mais de la "justesse du discours" symbolisée par la déesse "Vérité" !...

¹⁰ **Justice Distributive** : elle est représentée en Inde par l'entité Bhaga. Nous la citons ici à cause de sa proximité phonique avec le celtique *bolg*, ce "petit sac de cuir" (pour emporter sa juste répartition, ou celui qui contenait les Runes* de sagesse... mais aussi parce que cette racine archaïque a donné le nom commun de dieu en Iran et chez les Slaves ! (l'Indo européen *Bha = "parole"...)

tion”, celle qui rend la Justice*, ce qui est le rôle de Thémis¹¹ “règle” une Titanide, ou de Némésis¹². Mais comment cela a-t-il pu naître et s’organiser jusqu’à devenir l’une des fonction* de Frigg ?

Sans doute aurez-vous remarqué qu’il y a une curieuse parenté phonique entre Narval* et Naharval : dans la Truste/ Teuta/ tribu germanique des Naharvales, il y a un culte particulier – peut-être à mystères° ce qui nous semble peu conforme avec le caractère pragmatique des nordiques, quoique ce fut sans doute une caractéristique de la 1ère Fonction*, disons donc initiatique* puisque *myste* signifie “initié” (*Thuler* en norois) – culte probablement mal compris par notre témoin romain (le mystère étant total pour lui, inculte qu’il était en mythes* germaniques) : il s’agit là du déplacement du char de Nerthus¹³, la Terra Mater des Romains :

« Il est dans une île de l’Océan une forêt sainte, et là un char consacré couvert d’un voile ; le prêtre seul à le droit d’y toucher. Il connaît que la déesse est présente dans son sanctuaire et il l’accompagne très respectueusement, traînée par des génisses. Ce sont alors jours de liesse, c’est fête* en tout lieu qu’elle daigne honorer de sa visite et de son séjour. Ils n’engagent point de guerre, ils ne prennent pas les armes ; tout fer est enfermé ; paix et tranquillité alors seulement sont connues, alors seulement sont chéries¹⁴, jusqu’à ce que, la déesse étant rassasiée du commerce des mortels, le même prêtre la rende à son temple*. Puis le char, les voiles et, si l’on veut bien le croire, la divinité elle-même sont baignées dans un lac retiré : des esclaves¹⁵ font ce service et aussitôt le lac les engloutit. De là, une religion de terreur et une sainte ignorance (?) à l’entour de ce mystère qu’on ne peut voir sans périr. » Tacite, *La Germanie*, Belles Lettres, 1983. (les parties en italique ont été souligné par nous)

Comment Tacite a-t-il fait pour voir ce que personne ne vit jamais selon lui et en risquant la mort? Ces journalistes romains sont étonnants ! Et il nous donne en prime, ces éternelles âneries sur les sacrifices humains avec des vestales noyées : ces “reportages” d’un autre temps ne sont pas innocents ! La “propagande de guerre” visait - déjà - à donner le beau rôle, civilisateur et vertueux, à l’impérialisme de l’ancienne Rome et à justifier leur tribut (on dit maintenant des “réparations”, même

¹¹ **Thémis** : “l’oraculaire” ou la Divine Devine... (Avez-vous remarqué : Ar Thémis ? Curieux...)

¹² **Némésis** : “qui châtie l’excès du bonheur ou l’orgueil”, mais aussi “déesse de la pudeur”. La racine Indo-européenne °*nem* signifie, “distribuer, faire paître”. Grec *nemô* et *nemes*, “part de bois”; *nomos*, “partager” analogue au Dieu latin Numa, et *nemus*, “bois sacré”, en gaulois *németon*; *nummus* a donné monnaie (m. légale : numéraire) et nombre, en allemand *nummer*, et *nehmen* prendre. Souvent présentée dans la Mythologie comme une divinité vengeresse, Némésis était fille de Nuit. Zeus s’unit à elle sous forme d’un cygne alors qu’elle même était une oie. Suite à cette union, elle pondit alors un œuf que son amant d’un jour offrit à Lédà la fille du roi d’Étolie. Mettons en relief quelques mythèmes signifiants : issue de la nuit (catastrophique?), l’Oie Némésis (la grue° sacrée*) s’unit à Zeus (nom issu de Dia, “ciel diurne”) comme Soleil renaissant et pond un œuf cosmique/ nouveau cycle/ re-naissance de la terre gaste. Le soleil victorieux l’offre à Lédà/ Létho/ Latone (la fille du roi D’Astraïa/ Astrée/ Étolie) dans le nouveau *topos et*, elle met au jour Apollon, un Dieu*- fils solaire. Bien sûr tout ceci n’est compréhensible que pour un lecteur qui a déjà consulté le § Grue° dans l’article Bestiaire* sacré...

¹³ **Nerthus** : les Narthes correspondent au grec *nerthéroï* : “les Titans sont les dieux d’en-bas”.

En ombrien, on a *nertru* et en osque *nertra-k*, “à gauche” et “de gauche”, c’est à dire *le Nord*, quand on s’oriente (à l’Est). En sanskrit on a *naraka* “l’enfer” (...diluvien?).

¹⁴ **Paix** : Nous repenserons alors à la trahison de Charlemagne, “le Tueur de Saxons” !

¹⁵ **Esclaves** : une traduction par “hiérodoule” serait plus convenable !

(et surtout) quand on est l'agresseur et, l'habitude étant prise par les nouvelles générations, cela devient des impôts) : les Gaulois travaillent dur... et les Romains sont nourris gratuitement et vont au cirque pour distraire leur ennui avec des tableaux mythiques de plus en plus dégradés par les histrions. Nous ne sommes pas les premiers à l'écrire : « Tacite n'a pas toujours été impartial ; sa personnalité d'homme et d'artiste a déformé l'histoire. » C. & P. Augé, *Le petit Larousse illustré*, 1952...

C'est bien le moins qu'on puisse dire : qu'il ait mal compris les mythes germaniques est en rapport avec le fait qu'il ne connaissait plus le fondement de ses propres mythes, sinon il aurait vu qu'il s'agissait là de célébrer *un événement tragique, dont on parle avec terreur* : des millions de morts engloutis, puis rejetés sur les plages, gris de limon tels les Grées Grecques, par les *neuf vagues* successives du Grand Raz-de-marée Porcus des Parques, et il aurait pensé au rite romain du Char Naval si sa superficielle culture de "correspondant de guerre"¹⁶ le lui avait permis : Ah ! ces journalistes. Ce n'est pas d'hier qu'ils font dans l'émotionnel !...

Pour notre part, nous y verrons un culte rendu à Frigg la Justicière, à Freyja la Féconde et à une Vierge°, sans doute Nanna, représenté par la vestale – une Hagedise – c'est à dire un culte rendu aux trois aspects de la Terra Mater, la Bona Dea...

Mais, le fait que ce **char processionnel** qu'on tirait dans les cultures, aux Fêtes du printemps – l'ancêtre de nos rogations (demandes) – soit devenu sur la fin de la cérémonie un char "naval", nous induit donc très naturellement à trouver une parenté entre Narval et Naharval. On peut évidemment voir dans ce culte un souvenir précis de la Grande Transgression Marine qui submergea l'Atlantide frissonne au XIIIème siècle AEC, ce qui n'enlève rien au rapprochement précédent, mais le confirmerait plutôt car emmener la déesse dans l'eau et l'en faire ressortir est du domaine de la renaissance, de la résurrection de cette civilisation, renaissance entretenue par un rite* festif de commémoration (appelé par nos modernes mythologue, de la "magie* sympathique") et, bien après nos Rois "fainéants", nous le célébrons toujours... sous le nom de... Carnaval (cf. art. Fêtes*).

Mais revenons à notre Justice :

Si la Justice est féminine, le *concept* de Droit est inséparable de la sagesse du Grand Ase, il est conventionnellement mâle comme tout ce qui est "transcendant", tout ce qui s'impose, c'est Numa chez les Romains. La Justice n'en est que l'application "humanisée", le Service rendu à la communauté*, et c'est bien le rôle de la Grande Déesse Blanche (cf. art. Licorne*) : Frigg.

Nous verrons cependant à l'article consacré à Thor*, le Dieu nordique de seconde fonction* que :

“La Force prime le Droit”

¹⁶ **Correspondant** : de nos jours on en voit quotidiennement qui nous "farcissent" de bons et "humanistes" sentiments pleins de "droits de l'homme" sans Devoirs (comment cela peut-il être possible ?), servant de *paravents* aux conquêtes économiques ou à la division interne du ou des peuples du concurrent : "Diviser pour régner !"...

Et, lorsqu'on dit qu'elle "prime" le Droit, on veut dire qu'**elle vient en premier** et c'est pour cela que "**la Force fonde le Droit**" : cette autre forme de l'adage¹⁷ semblera plus claire à certains de nos concitoyens qui, percevant mal le sens réel du mot "prime" pensent – de nos jours – que la violence pourrait toujours avoir raison du "bon droit"¹⁸ ...

Ensuite, le Droit ayant été "fondé", la Justice peut être, non seulement "rendue" – car **elle existait déjà potentiellement en tant que souhait, que concept inné** – mais exécutée : *la Force est alors à son service pour ce faire, et l'on invoque Thor en scellant le jugement d'un coup de Son marteau* et bien peu savent encore l'origine de ce geste rituel (surtout aux US) !

On comprend bien que Thor ne décide jamais rien tout seul, il est trop impétueux et brutal, mais aussi *intransigeant*. Il n'agit donc qu'après la décision prise dans la Diète/ Dag **ǫ**, ou Thing¹⁹ "l'assemblée des Dieux*" présidée par Odhin-Wotan*, le grand Ase ou grand Sage, celui qui *tranche* les dilemmes (cf. art. Lien*) ou, pour l'économie domestique et sociale, par Frigg son épouse, déléguée à la "juste répartition" des biens de la communauté*.

C'est *ainsi* que le Droit est "humanisé" !

Déjà, s'inspirant de l'*Introduction à l'histoire du Danemark*, de P-H Mallet (Copenhague 1755), Saint-Just écrivait dans son *Discours sur la Constitution* :

« Les anciens Francs, les anciens Germains, n'avoient presque point de magistrats : *le peuple étoit prince et souverain.* » (« Le dire c'est bien, le faire c'est mieux ! » dixit Bourvil "le Grand")

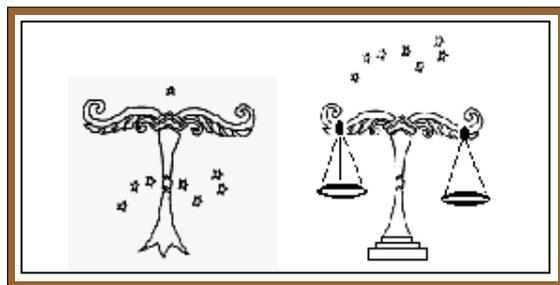
Balance de la Justice = Irminsul*/ Yggdrasil ?

¹⁷ **Adage** : mot latin venant du même concept que le Grec Aédès, d'où Aède et le latin Adagio. Tous nous arrivent du pays du roi Aétès l'Atlante boréen, ce pays où la Justice était rendue par le "Président" Forséti-Poséidon*, dans son Assemblée-Tribunal, le Thing de Glitnir. Ce fils de Balder – lequel est un dieu solaire, donc de l'Ordre et de la Justice – en confiait l'exécution à "la Force", c'est à dire à Magni le "fils" de Thor.

¹⁸ **Bon droit** : cette précision n'aurait pas de raison d'être si notre "civilisation vieille-européenne" n'était pas en cours de complète subversion des valeurs*... Subversion qui, après la Submersion, est pour le moins tragique ! (cf. aussi l'art. fonctions*). Et si on refaisait des cours de vocabulaire puis d'étymologie dans nos écoles ?.....

¹⁹ **Thing** : « Après l'époque mérovingienne et carolingienne, la tradition de la royauté sacrée*, à la fois héréditaire et élective (choix parmi les plus nobles)ⁿ, se maintiendra partout en Occident jusqu'au XIIème siècle au moins, sans que l'équilibre des droits du sang royal et des droits de l'assemblée des barons subisse de perturbation grave. Cette assemblée était héritière du Thing germanique, placé sous le patronage de Tiwaz/ Tyr, et constituait ainsi un poids legaliste à la souveraineté royale wotanique, puisqu'il invoquait le dieu à la fois juriste et guerrier avec lequel Wotan*, avant tout "magicien"*, partageait la souveraineté. Une telle assemblée avait donc eu aussi à l'origine une vocation sacrée*, et ceci contribua sans nul doute à la perpétuation de ses droits et de son rôle dans les institutions politiques médiévales. De la sorte, la royauté wotanique des Germains* est parvenue à sauvegarder les royaumes *de ce monde*, même après que les rois eurent reconnu le Dieu dont le royaume *n'est pas* de ce monde. À travers elle, un héritage indo-européen* a neutralisé pour de longs siècles les implications politiques et sociales du christianisme. » J-P Allard, *La royauté wotanique des Germains*, in revue Études indo-européennes n° 2.

Reconsidérant la forme de l'Irmingsul*/ Yggdrasil, une curieuse collision mentale entre son graphisme et celui de la Balance de la Justice nous fit considérer qu'il ne pouvait s'agir là que d'une parenté, et surtout pas d'un hasard !



Sans doute, cette hypothèse semblera une “originalité” à beaucoup, mais notre esprit “poétique” (au sens littéral du terme) nous entraîne de temps en temps à ce genre de construction bien “dans l'Esprit des Dieux” : *en théio* !

Bien sûr, ce genre d'intuition tient pour beaucoup à notre filiation spirituelle – maintenant bien établie – avec l'Ancienne Coutume et à la longue pratique des Runes* et de sa symbolique foisonnante, mais elle y fut sans doute “conduite” par le soudain souvenir de la racine sanscrite *tula* qui signifie... “balance” : la Thulé° omniprésente dans notre zone de recherche (cf. art. Hyperborée*)...

Le nom local de notre Atlantide* boréenne – ou tout au moins son qualificatif majoratif – était d'ailleurs resté Thulé (balance) pour les transfuges Doriens : leur mythique Matrie était en effet le “Pays de la Justice” au Temps de l'Âge d'Or !

Transition :

Voici maintenant une citation qui nous permettra de passer du monde nordique au monde grec : « Astrée “la jeune fille étoilée” fut identifiée par Aratos à la Justice (gr. Diké). Dernière déesse à avoir quitté la terre, elle était censée avoir vécu parmi les hommes pendant l'Âge d'Or, s'être retirée dans les montagnes pendant l'Âge d'Argent, et s'être finalement enfuie dans les cieux, pendant la méchanceté de l'Âge de Bronze. » *Dictionnaire de l'antiquité*, “Oxford”, Laffont 1993.

Nous verrons à plusieurs reprises que nous considérons qu'Astrée ou Astéria était un autre nom de l'Atlantide*/ Hélioland le Pays des Étoiles ou de l'Astrologie/ Astronomie* nordique : c'est là, la transition !

En Grèce : « Déméter la Thesmophore (la porteuse des “prescriptions sacrées”), législatrice et organisatrice de *la vie bien réglée*, maîtresse des champs “jardinés” (*jord, gord, gaard*) était la matrie (comme on dit la patrie)ⁿ des Thébains²⁰.

« Euridyce “justice totale”²¹ est un *serpent* possessif qui gouverne le monde souterrain. On lui offrait des sacrifices humains mâles (c.à.d. des condamnés)ⁿ : la mort était toujours occasionnée par le venin d'un serpent. » Robert Graves (après reconsti-

²⁰ N'est-il pas curieux que **Thèbes** ait pu se prononcer “ceps”, comme un cep de vigne ou... d'arbre fruitier de Phrugie.

²¹ La **justice totale** est la “loi du sang”, ou “peine de mort” !

tution du mythe d'Orphée, le vainqueur de Méduse).

Un vase corinthien du VI^{ème} siècle AEC et certaines monnaies grecques montrent déjà *la conjonction de l'idée de Justice avec celle d'Abondance** représentée chez les Grecs par la chèvre Amalthée (la nourrice de Zeus, à laquelle il cassa une corne en jouant, à moins que ce ne fut celle d'Io). De même, chez les Gaulois, le Cerf Trigaranos, qui a pu être présenté comme un symbole des trois Fonctions*, montre l'équation :

Loi = Justice = Abondance

Remarquons que cette deuxième explication n'est pas contradictoire de la précédente. D'ailleurs, une troisième explication est que ces trois cornes sont "les deux montagnes" (H. Wirth) ou cairn-cornes, devenues la rune **𐌲**, et le gnomon central **I** qui permet les visées astronomiques permettant le calage du calendrier solaire (cf. art. Astrologie* nordique), symbole qui est aussi présent sur les sceaux royaux hittites

Zeus était le père des Parques avec Thémis "règle", l'ordre social, c'est à dire de Diké la Justice. C'est donc une des Fonction de **Héra**²² ("du Marais") qui est triple comme toutes les Déeses Mères* ! Et, plus loin, nous lisons "Zeus est le jumeau* et le mari d'Héra. Il s'adjugea son sceptre – surmonté d'un coucou" (cf. art. Irminsul*)...



« Le fait que la roue* de Némésis, "juste décret", déesse-nymphe de "la mort dans la vie", à laquelle sont assujetties Tyché, "le hasard, loi naturelle",

²² **Héra**, de l'indo-européen °Herw.a : "protectrice". Resté en vieux-français, *héra* est un marais, ce qui nous rapproche significativement de la Grande ou Blanche Biche, Déesse des chefferies du Maglemose...

Dycé, “justice” et Aédos, “pudeur”, était à l’origine de l’année solaire, apparaît dans la structure de sa réplique latine *Fortuna* “celle qui fait tourner l’année”. » Robert Graves, *Les Mythes Grecs*, Fayard Pluriel, 1967 (voir à nouveau l’art. Astrologie* nordique).

« Le nom ancien de Némésis “réprobation” était Léda-Latone (!) que Python/ (cf. Nidhog, la grande Submersion)ⁿ chassa de l’Olympe (cf. Hélioland)ⁿ avec ses cygnes (grues^o Delphis du Marais)ⁿ qui emportaient l’âme du Roi mort. Son autre nom est Adrastéia, “celle à laquelle on ne peut échapper”. » Strabon XIII-13. (cf. Andarta la Gauloise)

C’est aussi le nom de la nourrice de Zeus, une nymphe du frêne, donc soeur des Erinnyes nées du sang d’Ouranos (Ur Ahn “le vieil ancêtre, le vieux sage”). Elle était également Aphrodite, née de la mer et de son sperme. *Toutes ces soeurs vivaient en Avallon (!)...*

C’était encore “Athéna-ceignant les armes”, l’Athéna primitive, celle qui distribuait les armes à ses fils : l’épée. Ce qui rejoint cette citation de Graves : « *Dans les mythes celtiques et germaniques, la remise d’armes est une prérogative matriarcale régulièrement pratiquée au cours d’un “mariage sacré”.* »

Une liaison avec les Celtes :

Le Lai/ Ly ou dict de Justice est phoniquement bien proche de la truie blanche, la *laie* qui est le Twrth Trwith de nos cousins irlandais. Or, celle-ci est le symbole du degré initiatique du druide*, lequel est le conseiller du roi : curieux hasard... mais, en est-ce un ?

Un autre hasard, en passant : ce concept “royal” est blanc, les grecs disent *leuko* et, pour eux l’Île Blanche s’appelle Leuky : Ly, blanc comme Ly(s) ! Cela finit par faire beaucoup trop de “hasards” : ainsi en est-il de la symbolique* qu’on tricote et retricote à satiété (cf. le “jeu* du berceau”)...

Après l’évangélisation :

L’emblème de sainte Justine d’Antioche était une Licorne*- chimère, le Ly-cornu ou “épée de justice”, et l’on voit là que l’Église* a tenté de phagocyter “l’ancienne coutume” une fois de plus. Et, plus tard, on vit encore apparaître une sainte Justine... à Padoue.

Dans le tableau *Justine à la Licorne* d’Alessandro Buonvicino dit “il Moretto”, sainte Justine est dans un jardin fermé, crénelé, l’*hortus conclusus* qui est un “pré fleuri” *paradeisos* : elle y est assise auprès d’une Toison d’Or (!) et d’une coupe emplie des pommes d’or (du Jardin des Hespérides) ; près d’elle un lys/ Irminsul* fleurit. Et, traditionnellement, une Licorne arborant sa blanche corne de la Loi-Ly figure dans ce jardin enclos :

« Quoi de plus semblable au fils de Dieu, que le fils des Licornes ? ²³ » dit saint

²³ **Fils des Licornes** : un vieux païen dirait “quoi de plus semblable au fils de la lumière et de la justice que le “Dieu-Fils” solaire ? “ Amusant, n’est-ce pas ?...

Thomas de Villeneuve. Ici, la référence au “Maître de Justice”²⁴ qu’est pour lui le Christ, montre aisément qu’à cette époque *encore* on n’ignorait rien de la valeur* symbolique du Ly-cornu, même en étant ecclésiastique...



Au Moyen Âge :

Justice, Ordalie ou Duel Judiciaire : Le point d’honneur personnel n’existait pas chez les anciens : ils se sacrifiaient à leur communauté* et « s’ils aimaient la gloire, ce sentiment était communautaire chez eux et non pas individuel. Ils ne se détachaient jamais de l’ensemble social. » A. Baugard, *Les codes secrets de la Chevalerie*, revue *Dossiers secrets de l’Histoire*, h. s. mars 2002.

Il n’avait donc rien à voir avec « le *duellum* ou duel moderne, soit qu’on le considère comme un moyen immédiat et brutal de vider les querelles privée, soit

²⁴ **Maître de justice** : est aussi le nom du guide des Esséniens (cf. les Ms. de la Mer Morte)...

qu'on en fasse un acte de soumission à la volonté divine. » A.B. id.

Remarquons ici que si nos ancêtres pouvaient dire, après avoir tenté sans succès d'influencer le cours des événements : “c'est le destin*”, ce n'est qu'après l'installation du christianisme que l'on put y voir la “volonté divine” et s'y *soumettre*...

Aussi, **l'ordalie** – qui pouvait être invoquée par le justiciable face à un faux témoignage tel l'exemple de Judith, seconde femme de Louis 1er le Pieux, lorsque les fils aînés de son mari l'accusèrent d'infidélité – était une menace qui pouvait décourager les menteurs mais, puisque « l'homme dans la vivacité et la simplicité de sa foi, en appelait à Dieu*, le souverain juge, lui demandant de conférer la force au bon droit (id.) », elle dégénéra en « **jugements de Dieu** – épreuves par le feu, la croix, le fer ou l'eau bouillante auxquelles des femmes, des princesses même furent soumises (id.) » puis en **duel judiciaire** où l'on en vint même à payer un spadassin pour vous représenter !

On vit alors une « étrange confusion de la victoire et de l'innocence, de la force et de l'équité (id.) » et *la Force, n'étant plus alors au service de la Justice, ne pouvait déceint plus “fonder le Droit” !...*

Aussi, lorsque Louis 9 substitua la “preuve par témoins” au duel judiciaire par son ordonnance de 1260 : il en revint enfin aux nobles mœurs de ses ancêtres, mœurs vieilles de déjà deux millénaires et demi : il faut le signaler !...



Chez les Ægyptiens :

Maït est le nom de la déesse de la Vérité* et de la Justice : les concepts sont inséparables, comme les servantes de Frigg° le sont (cf. supra). Cette déesse était double, comme tout ce qui touchait à la royauté, et elle était représentée en deux personnes : l'une pour le Nord, assise, l'autre pour le Sud, debout.

Sur l'image ci dessus, on peut remarquer : son insigne royal, la plume d'ibis/ grue° des marais, retenue par un bandeau ; son sceptre qui semble être une rame de gouverne (dont l'importance transparaît dans l'Odyssée, lorsque Ulysse* parade sur le port après son retour, la rame sur l'épaule) ; de plus elle tient le traditionnel *ankh*, symbole de Vie, dans sa main droite (cf. la Rune* de Vie ƚ).

On ne peut alors s'empêcher de penser à Maïa l'accoucheuse, la sage-fille d'Atlas qui fut la mère de Mercure et l'aînée des sept Pléiades°...

Folklore :

Nos amis Ibériens ont conservé leurs vieux rites*, sans pour autant bien savoir – après l'évangélisation, puis l'Islam et, enfin, l'Inquisition (un triplé terriblement destructeur de notre Ancienne Coutume...) – d'où ceux-ci venaient. Ainsi, la mise à mort d'un taureau de combat par le toréro, doit impérativement être faite avec *une épée*. Avant la métallurgie, lors du sacrifice du bœuf blanc° sur l'Irminsul* (cf. art. romancé Ulysse* et Nausicaa), il plaisait aux Dieux qu'il soit sacrifié "proprement", c'est à dire sans faire souffrir l'animal. Donc, après l'âge de la pierre taillée qui vit l'utilisation du marteau sacrificiel de Thor (marteau nommé "merlin" dans les abattoirs), il fut mis à mort conformément à la loi du néolithique, avec cette première épée du monde que fut la "corne" de Narval* chère aux nautes maglemosiens. C'est pour cela que l'épée est dite arme "blanche" sinon, tout au plus serait elle brunâtre, ou rougie de sang des victimes...

L'épée est, comme chacun le sait, une arme d'estoc qui perce de face, "à la loyale"...

1ère émission le 25 Février 2001, mise à jour le 03 sept. 2002



Autorisation de citation :

Vous pouvez extraire de cette étude toute citation utile à un travail personnel sous la condition sine qua non de citer son auteur et le nom de l'ouvrage :

Christian Mandon

“ Les origines de l'Arbre de Mai ”

dans la tradition runique atlante boréenne

...à paraître.